Écoles publiques de Lowell
Politique d'exploration des parcours au collège

Aperçu

La réglementation de l'État du Massachusetts (603 CMR 4.00) exige que les districts scolaires d'origine mettent en place une politique d'exploration des parcours au collège, applicable à l'ensemble du district. Cette politique doit décrire comment les élèves du collège sont informés des formations professionnelles et techniques (FPT) offertes dans leur district, les lycées régionaux, agricoles et autres lycées publics, et comment ils peuvent les découvrir. Les districts scolaires d'origine doivent soumettre cette politique au DESE (Département de l'Éducation de l'État du Massachusetts) avant le 1er décembre 2025, et toute modification ultérieure. Ils doivent également fournir une attestation annuelle de la mise en œuvre de cette politique sur leur territoire. Les districts scolaires d'origine doivent publier leur politique sur leur site web et en fournir des copies écrites aux élèves et aux parents qui en font la demande. Cette politique a été mise à jour pour la dernière fois le 1er décembre 2025.

Les écoles publiques de Lowell appliquent la plupart des composantes de cette politique depuis de nombreuses années. Nous prévoyons une mise en œuvre progressive et complète de cette nouvelle politique, principalement la composante MyCap, au cours des quatre prochaines années, selon les modalités suivantes :

Planification 2025-2026 pour la mise en œuvre et la formation du personnel enseignant
Phase 2026-27 en 8e année
Phase 2027-2028 en 7e et 8e années
Phase 2028-29 en 6e, 7e et 8e années

Politique

En tant que district scolaire complet d'enseignement secondaire et de scolarisation, la politique d'exploration des parcours au collège des écoles publiques de Lowell vise à :

1. Veillez à ce que nos collèges collaborent avec les écoles et programmes de formation professionnelle et technique du district, de la région, des écoles agricoles et des autres lycées publics, afin d'informer les élèves des opportunités qui s'offrent à eux.
2. Veiller à ce que tous les élèves du collège aient la possibilité de participer à des visites, pendant les heures de cours habituelles, les frais de transport étant pris en charge par l'établissement hôte ;
3. Veillez à ce que l'exploration et la connaissance des options d'études secondaires, y compris les écoles et les programmes d'enseignement technique et professionnel, soient liées à la planification scolaire et professionnelle de chaque élève au secondaire et au postsecondaire grâce à l'outil Mon plan de carrière et d'études (MyCAP).

Déclaration d'objectifs

Le district scolaire de Lowell s'engage à donner à tous les élèves du collège les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour faire des choix éclairés concernant leur avenir

scolaire et professionnel. Nos objectifs en matière d'exploration des carrières et d'apprentissage lié aux métiers durant les années de collège sont les suivants :

- Sensibilisation : faire découvrir aux élèves un large éventail de choix et de parcours professionnels afin de les aider à comprendre l'évolution du monde du travail et l'importance de la formation continue.
- Exploration : Offrir aux élèves diverses occasions d'explorer leurs intérêts, leurs forces et leurs valeurs grâce à des activités interactives, des cours en classe et la découverte de divers secteurs d'activité et professions.
- Développement des compétences : Favoriser l'acquisition des compétences essentielles du XXIe siècle, telles que la communication, la collaboration, la résolution de problèmes et l'adaptabilité, qui sont cruciales pour la réussite dans les milieux scolaires et professionnels.
- Liens avec le monde réel : Reliez les apprentissages en classe à des applications concrètes en intégrant l'apprentissage par projet.
- Équité et accès : veiller à ce que tous les élèves, quels que soient leur origine ou leurs aptitudes, aient un accès équitable aux ressources et aux expériences d'exploration de carrière qui élargissent leurs horizons et soutiennent leurs aspirations.
- Compétences décisionnelles : Guider les élèves dans le développement de leur conscience de soi et de leurs capacités de prise de décision éclairée afin de les aider à choisir des programmes d'études secondaires appropriés et à commencer à définir leurs objectifs scolaires et professionnels futurs.

À travers ces objectifs, le district vise à susciter la curiosité, à renforcer la confiance en soi et à jeter les bases d'un développement professionnel tout au long de la vie, dès le collège.

Options de parcours au secondaire offertes aux élèves

Nous informerons les familles des élèves de 8e année avant le 15 octobre de chaque année que les options de parcours au secondaire suivantes sont offertes aux élèves entrant en 9e année :

Le lycée Lowell propose des formations professionnelles et techniques (C74), des programmes d'orientation professionnelle (N74) et un programme d'accès anticipé à l'université. Pour plus d'informations, veuillez consulter les liens suivants : **Site web du lycée Lowell** , **programme LHS Early College** et **parcours LHS** **.**

Lowell est une municipalité membre du district scolaire régional de Greater Lowell Technical High School, qui propose un large éventail de programmes de formation professionnelle et technique aux élèves de Lowell par le biais d'une procédure de candidature et d'admission. Pour plus d'informations, sélectionnez ce lien : **Lycée technique du Grand Lowell** **.**

Les élèves de Lowell peuvent également accéder aux programmes de formation professionnelle et technique qui ne sont offerts ni au lycée de Lowell ni au lycée technique régional de Greater Lowell, grâce à la procédure d'admission et de demande de frais de scolarité pour les élèves non

résidents de l'État. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur ce lien : **Comment s'inscrire aux programmes de formation professionnelle et technique .**

L'exploration de ces différentes possibilités sera intégrée au plan d'études et de carrière de chaque élève, au niveau secondaire et postsecondaire, grâce à l'outil MyCAP.

Exploration des carrières au collège

Le processus d'exploration et de prise de conscience des options d'enseignement secondaire, notamment des établissements et programmes de formation professionnelle et technique (FPT/C74), joue un rôle crucial dans l'orientation scolaire et professionnelle des élèves. Grâce à la mise en œuvre du programme MyCAP (Mon plan de carrière et d'études) par le district, les élèves sont accompagnés dans leurs choix d'avenir, tant sur le plan scolaire que professionnel, en considérant les différentes voies et opportunités qui s'offrent à eux.

Les options d'enseignement secondaire comprennent les lycées traditionnels, les établissements spécialisés en formation professionnelle et technique (FPT) et d'autres parcours éducatifs. Les établissements et programmes FPT, en particulier, offrent aux élèves des expériences d'apprentissage pratiques et des certifications reconnues par l'industrie, en adéquation avec des secteurs d'activité spécifiques. L'exploration de ces options permet aux élèves de comprendre l'étendue des choix éducatifs et les débouchés professionnels potentiels associés à chacun.

MyCAP est une initiative à l'échelle du district, destinée aux élèves de la 6e à la terminale, qui les aide à élaborer des projets scolaires et professionnels personnalisés. Grâce à MyCAP, les élèves participent à des activités structurées et à des séances de conseil qui les incitent à réfléchir à leurs intérêts, leurs points forts et leurs objectifs à long terme. Ce processus comprend :

- Recherche des options d'enseignement secondaire, y compris les programmes d'enseignement professionnel et technique ;
- Évaluer dans quelle mesure les différentes écoles et les différents programmes correspondent à leurs aspirations scolaires et professionnelles,
- Identifier les possibilités d'études postsecondaires, telles que les spécialisations universitaires, les apprentissages et les parcours menant directement à un emploi.

En explorant systématiquement ces options dans le cadre de MyCAP, les élèves sont en mesure de faire des choix pertinents tant pour leur expérience éducative immédiate que pour leurs ambitions professionnelles futures.

Explorer les options d'enseignement secondaire est un élément clé de la planification scolaire et professionnelle d'un élève. Grâce à MyCAP, les élèves bénéficient du soutien suivant :

- Élaborer un plan de cours au lycée qui corresponde à leurs objectifs postsecondaires,
- Définir des objectifs à court et à long terme en fonction des intérêts personnels et des tendances du marché du travail,
- Accéder aux ressources et aux conseils nécessaires pour réussir la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement postsecondaire, et

- Développer des compétences recherchées par les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur.

Les programmes d'enseignement professionnel et technique, en particulier, font le lien entre l'enseignement secondaire et les débouchés professionnels concrets, et s'intègrent ainsi pleinement au processus de planification. En incluant ces options dans leur dossier scolaire personnalisé, les élèves s'assurent que leur parcours éducatif est pertinent et adapté à leurs ambitions futures.

La mise en œuvre du programme MyCAP par le district garantit que l'exploration et la connaissance des options d'enseignement secondaire, y compris les écoles et les programmes de formation professionnelle et technique, soient pleinement intégrées au processus d'orientation scolaire et professionnelle. Cette approche globale permet aux élèves de prendre des décisions éclairées et stratégiques concernant leurs études et leurs carrières, les préparant ainsi à la réussite tant à l'université que sur le marché du travail.

Les collèges de Lowell informeront les élèves sur leurs options d'enseignement secondaire et collaboreront avec les programmes d'enseignement professionnel et technique (CTE) — qu'ils soient de district, régionaux, agricoles ou d'autres lycées publics — qui souhaitent partager des informations avec les élèves.

Dès la sixième, les élèves du collège recevront des informations sur les programmes d'enseignement professionnel et technique (EPT) et les parcours de carrière grâce aux activités MyCAP organisées dans leurs établissements. De plus, chaque année avant le 15 octobre, tous les élèves de troisième et leurs familles recevront un courriel présentant les options de lycée disponibles.

Politiques de visite des écoles intermédiaires CTE
Les écoles publiques de Lowell veilleront à ce que tous les élèves du collège aient la possibilité de visiter des établissements et des programmes de formation professionnelle et technique pendant les heures de classe. L'établissement hôte prendra en charge les frais de transport pour ces visites.

Les élèves du collège ne recevront pas d'absence injustifiée si l'établissement ou le programme de formation professionnelle confirme leur participation à une visite.

Fourniture de dossiers aux écoles et programmes de formation professionnelle
Les écoles publiques de Lowell fourniront aux districts scolaires bénéficiaires des programmes de formation professionnelle et technique les coordonnées des élèves et de leurs familles, telles que les étiquettes d'adresse, sur demande.

Tenue des registres
Chaque collège sera responsable de la tenue des registres de participation des élèves aux visites et autres éléments de la mise en œuvre de cette politique, tels que les calendriers d'accès à MyCAP et aux formations professionnelles et techniques. Le service informatique conservera la

documentation relative à toutes les informations transmises aux établissements de formation professionnelle et technique régionaux et/ou non résidents.

Annexe : Programme MyCAP par niveau scolaire

MyCAP est un processus de planification pluriannuelle centré sur l'élève, conçu pour l'aider à identifier, planifier et atteindre ses objectifs scolaires et professionnels. Le cadre et la progression désignent l'organisation structurée des activités et des objectifs d'apprentissage de MyCAP selon les niveaux scolaires, garantissant ainsi que les élèves acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur avenir.

- 6e année : Introduction à la connaissance de soi, aux intérêts et aux forces. Les activités comprennent des questionnaires sur les intérêts, la définition d'objectifs et une première exploration de carrière.
- 7e année : Approfondissement de l'exploration des carrières, incluant des recherches sur divers parcours, des conférences d'experts et une présentation des industries locales. Les élèves commencent à établir des liens entre leurs intérêts personnels et les options de carrière potentielles.
- 8e année : Exploration approfondie des parcours scolaires et professionnels, y compris le choix des cours à option, la planification des cours au secondaire et la compréhension des exigences de formation pour diverses carrières. Les élèves créent ou mettent à jour leur portfolio MyCAP personnalisé.

La politique d'exploration des parcours au collège vise à garantir à tous les élèves un accès équitable à l'information et aux expériences relatives à divers parcours scolaires et professionnels. Elle met l'accent sur la découverte précoce, l'apprentissage par la pratique et la prise de décisions éclairées afin de préparer les élèves au lycée et à leur avenir professionnel.

- Garantit la participation de tous les élèves à des activités structurées d'exploration de parcours.
- Encourager la collaboration avec les entreprises locales, les organisations communautaires et les écoles secondaires.
- Nécessite l'intégration de l'exploration des parcours dans le tronc commun et les périodes de tutorat.
- Oblige l'utilisation d'outils basés sur les données (tels que les portfolios MyCAP) pour suivre les progrès et les intérêts des élèves.

Il existe plusieurs domaines clés où les programmes MyCAP, Scope and Sequence soutiennent et améliore directement la politique d'exploration des parcours au collège :

1. Progression structurée : Le programme MyCAP Scope and Sequence offre un cadre clair, niveau par niveau, pour l'exploration des parcours, garantissant ainsi que les élèves reçoivent chaque année des conseils et des opportunités adaptés à leur âge.
2. Planification personnalisée : grâce aux portfolios MyCAP, les élèves documentent leurs intérêts, leurs points forts et leurs objectifs, ce qui correspond à l'objectif de la politique qui est l'exploration individualisée des parcours et la prise de décision éclairée.

3. Intégration au programme d'études : Les deux cadres mettent l'accent sur l'intégration de la planification de carrière et des études dans les cours de base et les périodes de tutorat afin de garantir à tous les élèves un accès équitable à ces opportunités.
4. Soutien basé sur les données : les outils de suivi de MyCAP permettent aux enseignants de suivre les progrès, les intérêts et l'engagement des élèves, ce qui permet un accompagnement et un soutien fondés sur les données.

Le programme MyCAP et la politique d'exploration des parcours au collège du district scolaire d'origine sont étroitement liés et complémentaires, offrant ainsi une approche globale et équitable de l'orientation scolaire et professionnelle. En harmonisant ces deux cadres, le district s'assure que les élèves disposent des connaissances, des expériences et du soutien personnalisé nécessaires pour faire des choix éclairés quant à leur avenir.